

Élections **TPE**
Du 25 novembre
au 9 décembre 2024,
Je vote UNSA !
jevoteunsa.org

SERVICE D'AIDE AU VOTE UNSA
Élections TPE 2024 - Fiche n°2

JE N'AI PAS REÇU DE COURRIER NI EN SEPTEMBRE, NI EN NOVEMBRE, SUIS-JE ÉLECTEUR ?



Les conditions pour être électeur

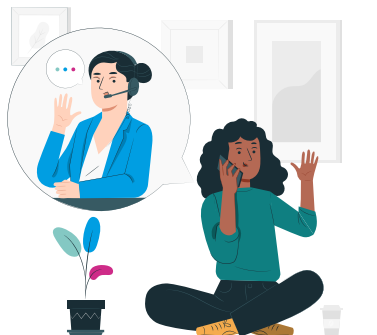
- ▶ Salarié-e ou apprenti-e d'une TPE (moins de 11 salariés) ou employé-e à domicile
- ▶ En CDI, CDD ou contrat d'apprentissage en **décembre 2023**
- ▶ 16 ans révolus au 25 novembre 2024
- ▶ Aucune condition de nationalité



Comment vérifier si je suis bien électeur-trice

→ Sur <https://election-tpe.travail.gouv.fr/page/recherche-liste-electorale>

- ▶ **Votre nom n'y figure pas** : trop tard, même si les conditions pour voter étaient remplies, il n'y a plus de possibilité de rajouter des noms sur la liste électorale
- ▶ **Vous trouvez votre nom** : super, vous pouvez voter UNSA ! C'est très simple de façon électronique (cf. Fiche SAVU N°3)



BESOIN D'AIDE ?

Je contactez l'assistance au **09 69 36 69 00** (*)
(disponible du lundi au vendredi hors jours fériés :
9h-12h30 / 13h30-17h30)

(*) Numéro non surtaxé, tarif d'un appel vers un téléphone fixe en France métropolitaine